

La foire aux cheveux

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 27

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198820>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

navigation. On commençait à peindre à l'huile et à graver sur métaux. L'établissement des postes et l'usage des lettres de change datent du même temps. La poudre à canon fut également découverte. Berne venait de faire acheter à Nuremberg ses deux premiers canons. Enfin, vers le milieu du x^e siècle, l'imprimerie fut imaginée et vint fixer la durée et les progrès des arts. Genève fit ses premiers essais en 1478. On imprimait au prieuré de Rouge-mont en 1481. Ce fut en 1556 que cet art fut connu à Lausanne.

Cette heureuse position était souvent interrompue dans le Pays de Vaud, par des calamités publiques. Les petites guerres que se livraient les vassaux, les incendies qui mirent plusieurs villes en cendres, les pestes qui se renouvelaient souvent à cette époque et qui dépeuplèrent Vevey, Nyon et Yverdon, altéraient le bonheur public. A la suite de la grande peste de 1349, on eut pendant longtemps de la peine à se pourvoir de domestiques. La solde des troupes et la main d'œuvre avaient augmenté d'un tiers par la dépopulation.

Deux amis qui se comprennent.

Il existait dans une ville de notre canton deux amis que nous appellerons Claude et Auguste et qui étaient connus pour leur avarice. Un soir, Claude s'en fut trouver Auguste, chez lui, afin de faire un brin de causerie. Auguste alluma la lampe, une pauvre petite lampe qui « éclairait les morts », comme on dit, tant sa lueur était faible, et les deux amis s'assirent sur le sofa. Tout à coup, Claude touche le bras de son compagnon en lui montrant la lampe : « Pourquoi la laisser brûler, ne pouvons-nous pas nous entretenir tout aussi bien dans l'obscurité ? »

— Tu as raison, mon cher, c'est autant d'économisé.

Et Auguste souffla la lampe. Au bout d'un moment, Claude, que l'esprit d'épargne talonnait particulièrement ce jour-là, fit la remarque qu'à demeurer longtemps assis sur le sofa, ils en usaient l'étoffe.

— Ne serions-nous pas tout à notre aise sur le plancher ? dit-il.

— J'allais précisément te le faire observer, répondit Auguste. Ces étoffes de meubles s'usent en un rien de temps.

Aussitôt les deux avarés de s'installer à la turque sur le parquet.

Ils y étaient depuis une demi-heure à peine, quand Auguste, cette fois, proposa d'enlever leurs pantalons, dont le fond se limait furieusement au contact du bois.

— Bête que je suis ! s'écria Claude, que n'y ai-je songé moi-même. Tu as là une idée excellente. Nous sommes seuls, dans la nuit, personne ne nous voit et rien ne nous empêche de nous entretenir agréablement sans culottes !

Et en un clin d'œil tous deux se défirent de leur indispensable, puis ils reprirent leur causerie.

La foire aux cheveux.

Une foire peu banale s'est tenue, il y a huit jours, à Limoges : la foire aux cheveux. Chaque année, à pareille date, les gros acheteurs des maisons de New-York, de Paris, de Bruxelles, viennent s'approvisionner en cette ville.

Les vendeurs sont des commerçants dont le type tend de plus en plus à disparaître ; modernes chasseurs de chevelures, ils parcoururent les campagnes à la recherche de toisons humaines. Autrefois, ils s'installaient en plein vent dans les foires de la région, avec pour appâts des coupons d'étoffes plus ou moins voyantes, des colifichets défraîchis. Brandissant d'énormes ciseaux, ils lançaient à pleine voix leur cri de guerre : « Pia ! Pia ! » clamaient-ils en patois ; c'est-à-dire : cheveux !

Alors les jeunes paysannes s'avançaient,

s'asseyant sur un escabeau, épandaient sur leurs épaules leur luxuriante chevelure, et la livraient contre une robe, un jupon ou quelques mètres de toile grossière.

Ces scalpées par persuasion se font de plus en plus rares. Les jeunes filles des campagnes sont devenues coquettes ; elles aussi connaissent l'attrait d'une belle couronne de cheveux et ne la sacrifient plus à la légère.

Aujourd'hui, les chasseurs de chevelures n'opèrent plus guère dans les foires ; ils vont plutôt de ferme en ferme, dans les villages reculés, relancer leurs victimes volontaires. Au fur et à mesure que décroît le nombre de ces dernières, leurs exigences augmentent ; c'est pourquoi, sans doute, une hausse assez sérieuse s'est produite cette année sur le cours des cheveux ; peut-être aussi la guerre de Chine n'est-elle pas étrangère à cette augmentation. Ces messieurs et ces dames du Céleste-Empire auront été gênés dans les expéditions considérables de nattes qu'ils ont coutume de faire aux Européennes.

En France, il n'existe que deux foires aux cheveux : celle de Bretagne et celle de Limoges.

Dans le canton de Vaud, de même que dans le reste de la Suisse, ce genre de marché est inconnu, pour la raison bien simple que nos jeunes filles sont assez sensées pour conserver leurs nattes, leurs tresses ou leurs frisons blonds ou bruns. Le mauvais plaisant qui leur proposerait de s'en défaire serait fort mal reçu.

Un argument inattendu.

« La multiplicité des fêtes de tous genres conduira notre pays à la ruine », s'écriait l'autre jour, non sans raison, un ecclésiastique de nos amis.

« Depuis longtemps, nous luttons, continuait-il, mais trop souvent sans succès. En vain, nous cherchons à convaincre nos paroissiens des déplorables effets de ces réjouissances à jet continu. Tout en souffrant le portemonnaie et les traditions d'honnêteté et de travail, dont notre peuple pouvait s'honorer encore il n'y a pas bien longtemps. Ces fêtes perpétuelles sont un gouffre sans fond, où s'engloutissent l'argent du pain et le goût du travail et de l'économie, deux choses inséparables — l'une dépend de l'autre. Et c'est là, perte sèche pour la société. Il ne suffit pas à l'argent de changer de poche, pour remplir son rôle ; il n'est pas indifférent qu'il prenne l'une ou l'autre voie. Celle qu'il paraît avoir choisie n'est assurément pas la bonne.

» Et puis, à devenir le régime habituel, la règle, le plaisir perd beaucoup de son charme. Il avait bien plus d'attrait, lorsqu'il n'était que l'exception. Et déjà cela se voit sur le visage de tous ces fêtards à outrance. Ils s'amusaient sans conviction.

» Mais, nous avons beau dire tout cela, avec preuves à l'appui, il suffit que nous parlions au nom de la religion, pour perdre d'emblée, auprès de beaucoup de gens, toute chance de succès. Et qui donc a plus de droits que la religion à intervenir en pareil domaine ? Qui donc a de meilleurs arguments en faveur du travail et de la morale ?

» Nous luttons aussi contre toutes les fêtes du dimanche, qui font de ce jour de repos un jour plus fatigant que les autres. D'où, célébration du « lundi bleu », pour se reposer, soi-disant, des excès du dimanche. Deux jours de chômage au lieu d'un. C'est la loi naturelle renversée.

» Enfin, ajouta l'ecclésiastique, avec le même accent de sincérité, les fêtes du dimanche ont encore un inconvénient : nous autres, pasteurs, ne pouvons y prendre part.

On est homme, après tout.

Petit pied.

Une nouvelle revue parisienne, *Le monde et la ville*, à laquelle collaborent trois de nos compatriotes, A. Steinlen, F. Vallotton et Edouard Bauty, publie, dans son dernier numéro, sous le titre *Coquetteries parisiennes*, une intéressante causerie, signée : Comtesse de Surgères.

Nous en extrayons ce qui suit :

« La vraie beauté, la véritable élégance ne consiste pas dans la petitesse des membres, mais dans l'harmonie parfaite du corps, c'est-à-dire dans la proportion normale des diverses parties de notre individu. Eh bien, un très petit pied chez une personne grande et forte serait une anomalie et la nature — qui est une grande artiste — ne l'a pas voulu. L'important, au point de vue esthétique, n'est point d'avoir un *petit* pied, mais un *joli* pied. Il convient donc de se chausser normalement, c'est-à-dire dans des chaussures assez longues et assez larges pour que le pied y soit *absolument à plat* et complètement étalé. Il faut que l'on puisse remuer les doigts dans la bottine. »

Quoi ! vont s'écrier plusieurs de nos lectrices, nous faudra-t-il renoncer « à ces amours de bouts pointus, si fringants, si coquets et qui sortent si gentiment de dessous la robe ? »

... « Pauvres bouts pointus, leur répond la comtesse, je ne sais rien de si grotesque : c'est tellement anti-naturel ! Ils me font toujours songer aux fameux « souliers à la Poulaine ». Mais Poulaine, comte d'Anjou, les imagina pour dissimuler la difformité de ses pieds, et, en les portant, nous nous faisons, nous, des pieds difformes. Puis, est-ce bien beau vraiment cette petite pointe ridicule, que suit un pied soudainement élargi, grotesque, affreux et tout à fait éloigné de la plastique et de la nature ? Ceci pour l'œil ; mais les souffrances que l'on endure dans ces chaussures-là !... »

« ... Le pauvre petit pied serré, comprimé, ne peut ni s'allonger ni s'étendre à son aise : il se recroqueville et vous voilà marchant sur les ongles et sur l'extrémité de vos orteils. Ce n'est pas tout encore ; les doigts, serrés dans cet étai, passent les uns sur les autres... Et quelle démarche horrible cela donne, et comme le pied nu doit être joli dans de telles conditions ! Respecter la nature est, croyez-le, le seul moyen d'avoir santé et beauté ; si vous l'opprimez, elle se venge ! »

Madame la comtesse, vous avez bien raison, mais il est fort à craindre que vos judicieux conseils n'aient point encore le pas sur la coquetterie.

Duèz z'histoires d'Ormounein.

Vo z'ài prào zu età vo promenà on iadzo pè lè z'Ormonts, cé galé payi tot ein tsalets et io fà tant bio à tsauten quand totès lè vatses, lè modzès et modzons, lè fayès et lè cabrès sont ein tsamp et qu'on out senailli pè ti lè prà et dè ti lè còtès ? Ma fai, fà adé plliési dè cein ourè et on amè gailla retornà per lè amont.

Lè z'Ormouneins sont assebin dà bravès dzeins et quand vo z'allà per lè Vouètè, à Sèpèy, àobin pè su lè Mosses, vo z'itès adé adrai bin regu, kà sont complièseints et serviablio et se bin soveint ne payont pas dè mena, y'ein a prào que sont dà tot malins et dà fins retors que porriont mettrè dein on sa, à recou-lons, bin dè cliào dè lè vela.

D'ailieu, vo sèdès lo ditton :

Ai Savoyà, ne te fià pas !

Ai z'Ormounein, onco mein !

Mà cein ne vao pas derè que per lè d'amont, n'y aussè què dà bracaillons, bin à contrèro, kà coumeint vo z'è de, l'ài a atant dè bons ci-toyens qu'autra part et binsu que l'est cou-